Accusé de réception en préfecture
069-216900944-20261109-091126_0942026-DE
Reçu le 10/11/2026

Acte publié le 10/11/2026

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

****

Séance du 9 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Isabelle SEIGLE-FERRAND, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

***Présents* :** **25** Isabelle SEIGLE-FERRAND, Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE, Pierre GRATALOUP, Nathalie SIMON, Jean-Claude CORBIN, Françoise VANRELL, Marc ZIOLKOWSKI, Michel LAGIER, Jean-Pierre REINMANN, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Béatrice BOULANGE, Anne-Marie MATHIEU, Alain FINA, Sylvie JERDON, Michaël FLECHE, Émilie SOLLIER, Arnaud SCHOTTÉ, Annabelle HOLLIGER-LE BRIS, Thibault SASSI-BAYLE, Émeric MOREL, Clément PERRIER, Nicolas LEFEBVRE

***Absents représentés* :** **4** Laurence MEUNIER, pouvoir à Pierre GRATALOUP
Élodie RELING, pouvoir à Anne-Marie MATHIEU
Séverine NESME LARDELLIER, pouvoir à Émeric MOREL
Fanny LEBAYLE, pouvoir à Monia FAYOLLE

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation et de son affichage : 3 novembre 2026

Délibération n° 11

Délibération n° 094/2026 – Rapport d'activité 2025 du SYDER

Le SYDER est un syndicat mixte fermé, regroupant des communes et des EPCI, qui œuvre au quotidien pour le service public de distribution locale d'énergie.

Étant l'organisme public chargé de l'organisation de la distribution d'électricité dans le département du Rhône, hors Métropole, le SYDER assume toutes les obligations relatives à la propriété du réseau public de distribution électrique. À ce titre, il négocie et supervise le contrat de concession conclu avec ENEDIS. Il assure le contrôle de la bonne application du cahier des charges de concession et de la qualité du service public. Le SYDER réalise des travaux d'extension, de renforcement, de sécurisation et de dissimulation des réseaux électriques. Il veille aussi à l'entretien des installations électriques et à l'aménagement esthétique des réseaux.

Au fil du temps, le syndicat a diversifié ses missions et expertises pour mieux accompagner les collectivités dans les domaines des énergies, de l'aménagement du territoire et de la transition énergétique. Il a ainsi développé d'autres compétences et propose de les exercer pour elles, de manière optionnelle :

Accusé de réception en préfecture
069-216900944-20261109-091126_0942026-DE
Reçu le 10/11/2026

Acte publié le 10/11/2026

- Distribution publique de gaz,
- Maintenance et exploitation de l'éclairage public,
- Production et distribution publique de chaleur et de froid,
- Mobilité propre (bornes IRVE, stations d'avitaillement gaz, production et distribution d'hydrogène...),
- Maîtrise de la demande d'énergie,
- Production d'électricité (photovoltaïque et autres...),
- Autres productions d'énergie,
- Animation des Plans Climat Air Energie Territoriaux.

Outre la compétence obligatoire au titre de l'électricité, la commune de Grézieu-la-Varenne a adhéré à la compétence optionnelle « distribution publique de gaz » du SYDER qui agit, à ce titre, en qualité d'autorité organisatrice.

Le SYDER a transmis à la commune son rapport d'activité pour l'année 2025 qui doit faire l'objet d'une communication par le maire en séance du conseil municipal, comme prévu par l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-39,

CONSIDÉRANT le rapport d'activité de l'année 2025 du Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER) présenté,

OUÏ l'exposé,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2025 du SYDER.

POUR : 29 **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Isabelle SEIGLE-FERRAND
Maire de Grézieu-la-Varenne

